# Meublés de tourisme (AirBnb). Régulation à l'échelle locale

## Revue - Vie Communale

### Source - JO

La loi n° 2024-1039 du 19 novembre 2024 vise à renforcer les outils de régulation des meublés de tourisme à l'échelle locale pour favoriser le logement permanent : fiscalité moins favorable, DPE obligatoire, pouvoirs des maires renforcés et régulation des meublés de tourisme dans les copropriétés.

* [*En savoir plus*](https://www.vie-publique.fr/loi/292100-loi-du-19-novembre-2024-airbnb-desequilibres-du-marche-locatif-le-meur#:~:text=Panorama%20des%20lois-,Loi%20du%2019%20novembre%202024%20visant%20%C3%A0%20renforcer%20les%20outils,tourisme%20%C3%A0%20l'%C3%A9chelle%20locale&text=Cette%20loi%20transpartisane%20vient%20encadrer,pouvoirs%20des%20maires%20renforc%C3%A9s...)